

Le Maire de la commune de Les Ponts-de-Cé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2020, relative aux délégations du maire et d'une manière générale aux droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

Vu les décisions revalorisant les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- 23DG-116_Tarifs restauration adultes au 01.01.24
- 23DG-117_Tarifs restauration élèves au 01.01.24
- 23DG-118_Tarifs musée des coiffes au 01.01.24
- 23DG-119_Tarifs cimetières au 01.01.24
- 23DG-120_Tarifs DST au 01.01.24
- 23DG-121_Tarifs accueil jeunes au 01.01.24
- 23DG-122_Tarifs ALSH au 01.01.24
- 23DG-123_Tarifs APS au 01.01.24
- 23DG-124_Tarifs séjours au 01.01.24
- 23DG-125_Tarifs stages au 01.01.24
- 23DG-126_Tarifs Traver'Cé au 01.01.24
- 23DG-127_Tarifs Cé l'info au 01.01.24
- 23DG-128_Tarifs location Athlétis et salles municipales au 01.01.24
- 23DG-129_Tarifs location salles CCVM au 01.01.24
- 23DG-130_Tarifs location théâtre des Dames au 01.01.23

DÉCIDE

Article 1 : de fixer les tarifs municipaux comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- Location salles Athlétis et salles municipales page 1
- Cimetières page 11
- Restauration page 12
- Musée des Coiffes page 13
- DST page 14
- Enfance/Jeunesse page 18
- Cé l'info page 21
- Location salles Centre culturel Vincent Malandrin page 22
- Location théâtre des Dames page 23
- Traver'Cé page 24
- Médiathèque page 25

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la mairie des Ponts-de-Cé et le trésorier sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait aux Ponts-de-Cé, le 26 décembre 2024

**Le Maire,
Jean-Paul PAVILLON**



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication / notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLETIS
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS D'ATHLETIS POUR L'IFEPSA		
Jusqu'au 31 août 2025		
Forfait 1800 H	Forfait	72 712,00 €
Heures au-delà du forfait	Tarif/heure	27,00 €

LOCATION D'ATHLETIS		
Hall		
<u>Tarifs publics HT</u>		
Journée	Forfait	2 404,00 €
Coût horaire	Tarif/heure	198,00 €
Journée supplémentaire, de montage ou démontage	Forfait	1 204,00 €
Coût horaire	Tarif/heure	100,00 €
<u>Tarifs association Ponts de Céaises HT</u>		
Journée avec recettes	Forfait	1 204,00 €
Journée sans recette	Forfait	603,00 €
Journée supplémentaire, de montage ou démontage	Forfait	301,00 €
Salle de réunion n°1 (90 m²)		
<u>Tarifs publics HT</u>		
Journée (8 heures)	Forfait	296,00 €
½ journée	Forfait	177,00 €
<u>Tarifs association Ponts de Céaises HT</u>		
Journée (8 heures)	Forfait	159,00 €
½ journée	Forfait	80,00 €
Dojo		
<u>Tarifs spécialité sportive</u>		
< à 50 heures / an - coût horaire	Tarif/heure	45,00 €
> à 50 heures / an - Coût horaire	Tarif/heure	35,00 €
Salle omnisports		
<u>Tarifs publics HT</u>		
Journée avec moquette de protection	Forfait	7 416,00 €
Journée sans moquette de protection	Forfait	6 042,00 €
Coût horaire	Tarif/heure	252,00 €
Journée supplémentaire, de montage ou démontage	Forfait	3 685,00 €
<u>Tarifs Association Ponts de Céaises HT</u>		
Journée Avec recettes	Forfait	2 334,00 €
Journée Sans recette	Forfait	1 166,00 €
Journée supplémentaire, de montage ou démontage	Forfait	586,00 €
Coût horaire	Tarif/heure	127,00 €
<u>Tarifs spécialité sportive</u>		
< à 50 heures / an - Coût horaire	Tarif/heure	105,00 €
> à 50 heures / an - Coût horaire	Tarif/heure	92,00 €
Salle polyvalente		
<u>Tarifs publics HT</u>		
Journée (8 heures)	Forfait	453,00 €
½ journée	Forfait	230,00 €
<u>Tarifs spécialité sportive</u>		
< à 50 heures / an - Coût horaire	Tarif/heure	46,00 €

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



> à 50 heures / an - Coût horaire	Tarif/heure	37,00 €
Salle annexe		
<u>Tarifs publics HT</u>		
Journée	Forfait	2 060,00 €
Journée avec pose/dépose de moquette de protection au sol	Forfait	2 917,00 €
Coût horaire	Tarif/heure	174,00 €
Journée montage / démontage ou journée supplémentaire	Forfait	1 031,00 €
Prestations diverses		
<u>Nettoyage - Coût HT</u>		
Salle omnisports (hors gradins) / salle annexe	Forfait	398,00 €
Gradins	Forfait	461,00 €
Hall	Forfait	397,00 €
Bar	Forfait	197,00 €

PRESTATIONS DIVERSES		
MOBILIER		
Chaises – Prix HT (Mise en place et rangement assurés par la commune)		0,83 €
Chaises - Location externe (Prix HT)		0,65 €
Tables – Prix HT (Mise en place et rangement assurés par la commune) (1,80x0,80 ou 1,20x0,60)		3,25 €
Tables - Location externe (Prix HT)		1,93 €
Barrière – location externe (Prix HT)		1,00 €
Mange-debout (Prix HT)		6,43 €
SCENE - ESTRADE		
<u>Mise en place et rangement assurés par la commune</u>		
Scène Husson 1,50 X 1,50 – Prix HT au m2		10,10 €
Scène mobile 45 m² (Prix HT)		138,00 €
Scène mobile – Forfait (mise à dispo pers pour transport, montage et démontage aller-retour) (Prix HT)		323,00 €
Scène mobile – Coût journalier à rajouter (de 1 à 7 jours) (Prix HT)		33,00 €
Scène mobile – Coût journalier à rajouter (au-delà de 7 jours) (Prix HT)		13,50 €
Estrade pour chorale église Saint-Aubin (Prix HT)		138,00 €
Estrade pour les associations (si entrée payante) (Prix HT)		138,00 €
SONORISATION - VIDEO		
Forfait Sonorisation – Prix HT – Journée		250,00 €
Forfait Sonorisation – Prix HT – ½ journée		127,00 €
Sono 1 enceinte – Prix HT		26,00 €
Sono 2 enceintes – Prix HT		45,00 €
Ecran 1,50 m X 1,50 m – Prix HT		8,00 €
Ecran 3 m X 4 m – Prix HT		76,00 €
Micro HF – Prix HT		26,00 €
Vidéo-projecteur – Prix HT		53,00 €
BARNUMS - STANDS		
Barnum 4 X 5 (+ tarif agent si livrée et montée) – Prix HT		232,00 €

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTIS
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Barnum 6 X 3 (+ tarif agent si livraison et montée) – Prix HT		232,00 €
Stand parapluie 3 m X 3 m – Prix HT		34,00 €
Stand parapluie 3 m X 3 m avec forfait montage/démontage – Prix HT		65,00 €
Stand 3x3m avec éclairage – Prix HT		76,00 €
Installation Cottage 5 x 5 m – Prix HT		461,00 €
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE		
Rallonge électrique 10 mètres – Prix HT		4,00 €
Branchement électrique 1 PC – Prix HT		12,80 €
Coffret 4 prises 220 v 16 A + 1 tetra 380 v 20 A + 1 P17 380 v 32 A (x 4) – Prix HT		87,00 €
Passe-câble (coût au mètre linéaire) – Prix HT		12,00 €
DIVERS MATÉRIEL		
Moquette de protection		
Coût au m2 pose/dépose – Prix HT		0,91 €
Moquette 1 700 m2 Pose / dépose – Prix HT		1 542,00 €
Grille 1m X 2m – Prix HT		2,54 €
Montage / démontage parois de stands – Prix au m ² HT		17,80 €
Tatamis (2x1m) – Prix HT		1,79 €
Dossier de sécurité - prix HT (expositions)		320,00 €
Pose dépose rideau séparation Hall Athlétis – Prix HT		197,00 €
Pose/dépose rideau de séparation salle omnisports – Prix HT		398,00 €
Majoration sur prix d'achat des prestations extérieures		10%
PAUSES CAFÉ		
Pause-café, jus de fruits (sans viennoiseries) – Prix HT		3,50 €
Pause-café avec viennoiseries – Prix HT		4,50 €
Percolateur – Prix HT		26,20 €
Café seul – Prix HT		2,00 €
Thermos café seul – Prix HT		11,60 €
Bouteille eau – Prix HT		0,90 €
COÛT DU PERSONNEL		
Personnel – Prix HT		
Personnel Maintenance Technique Jour – Prix HT		41,00 €
Personnel Maintenance Technique nuit dimanche et férié – Prix HT		48,00 €
Agent Athlétis SSIAP 1 – Prix HT		36,00 €
Agent Athlétis SSIAP 1 Nuit, dimanche et jour férié – Prix HT		39,00 €
Agent Athlétis SSIAP 2 – Prix HT		39,00 €
Agent Athlétis SSIAP 2 Nuit, dimanche et jour férié – Prix HT		42,00 €
Agent d'accueil – Prix HT		27,00 €
Agent d'accueil nuit, dimanche et jour férié – Prix HT		30,00 €
COÛT FLUIDES		
Forfait consommation électricité hall Athlétis – Prix HT		515,00 €
Forfait consommation électricité grande salle + hall Athlétis – Prix HT		1 236,00 €
Chauffage – Prix HT		30%

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Majoration sur prix d'achat des prestations extérieures		10%
DIVERS VIE ASSOCIATIVE		
Photocopies pour associations des Ponts de Cé (au-delà du quota de 500 copies gratuites) – Prix TTC – Forfait 500 copies		12,00 €
Ménage après location petite salle – Prix HT		37,00 €
Non restitution des éco-cups – Prix HT		0,50 €
Retour du minibus sans plein de carburant – Prix HT		110 €

LOCATION SALLE DE LA CHESNAIE – JACQUES HOUTIN ET CLOITRE ST MAURILLE		
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Pour les associations – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		211,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	139,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	90,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	59,00 €
Par heure d'utilisation		15,50 €
<u>Pour les associations – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		251,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	168,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	108,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	69,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	464,00 €
Par heure d'utilisation		16,90 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		316,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	210,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	142,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	82,00 €
Par heure d'utilisation		19,30 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		381,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	253,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	169,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	102,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	464,00 €
Par heure d'utilisation		25,80 €
<u>Extérieur – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		632,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	424,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	284,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	166,00 €

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Par heure d'utilisation		34,70 €
<u>Extérieur – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		761,00 €
Journée de 8H à 1H (23H pour cloître)	Forfait	507,00 €
Soirée de 18H à 1H (23H pour cloître) du lundi au vendredi	Forfait	343,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	197,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	696,00 €
Par heure d'utilisation		42,60 €
Caution obligatoire		
Ponts-de-Céais		466,00 €
Extérieur		692,00 €

LOCATION SALLE DE LA GUILLEBOTTE, MARGUERITE D'ANJOU ET SALLE MORIBABOUGOU		
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Pour les associations – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		137,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	92,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	63,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	40,00 €
Par heure d'utilisation		11,60 €
<u>Pour les associations – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		167,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	110,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	74,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	49,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	332,00 €
Par heure d'utilisation		12,90 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		213,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	142,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	90,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	59,00 €
Par heure d'utilisation		15,50 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		259,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	170,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	108,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	69,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	332,00 €
Par heure d'utilisation		16,90 €
<u>Extérieur – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		423,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	281,00 €

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	180,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	114,00 €
Par heure d'utilisation		25,80 €
<u>Extérieur – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Week-end du vendredi 19 h au dimanche 19h		506,00 €
Journée de 8H à 1H	Forfait	338,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	216,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	135,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	664,00 €
Par heure d'utilisation		32,20 €
Caution obligatoire		
Ponts-de-Céais	Forfait	340,00 €
Extérieur	Forfait	660,00 €

LOCATION SALLE EMSTAL		
<u>Associations et établissements scolaires des Ponts-de-Cé</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 3H00 maxi	Forfait	339,00 €
Forfait journée – 9h à 18 h	Forfait	278,00 €
Soirée de 18H00 à 3H00	Forfait	247,00 €
Week-end – Vendredi 18 h au dimanche 18 h	Forfait	506,00 €
<u>Autres utilisateurs des Ponts de Cé</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 3H00 maxi	Forfait	599,00 €
Forfait journée – 9h à 18 h	Forfait	481,00 €
Soirée de 18H00 à 3H00	Forfait	412,00 €
Week-end – Vendredi 18 h au dimanche 18 h	Forfait	929,00 €
Réveillon de Noël ou St Sylvestre	Forfait	1 115,00 €
<u>Extérieur</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 3H00 maxi	Forfait	972,00 €
Forfait journée – 9h à 18 h	Forfait	815,00 €
Soirée de 18H00 à 3H00	Forfait	581,00 €
Week-end – Vendredi 18 h au dimanche 18 h	Forfait	1 684,00 €
Réveillon de Noël ou St Sylvestre	Forfait	1 762,00 €
Mise en place de la salle		
Mise en place	Forfait	80,00 €
Autres options		
Préparation la veille d'un contrat d'1 journée		50 %
Pourcentage du tarif du contrat	Forfait	159,00 €
Location cuisine/espace traiteur		
Petite loge		34,00 €
Caution obligatoire pour toute utilisation		
Ponts-de-Céais	Forfait	1 030,00 €
Extérieur	Forfait	1 751,00 €

LOCATION SALLE NELSON MANDELA		
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Associations et établissements scolaires – Été (du 15/04 au 14/10)</u>		

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	254,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	187,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	203,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	337,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	56,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	35,00 €
<u>Associations et établissements scolaires – Hiver (du 15/10 au 14/04)</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	302,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	216,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	240,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	411,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	69,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	43,00 €
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Particuliers et Entreprises – Eté (du 15/04 au 14/10)</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	416,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	281,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	311,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	578,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	67,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	40,00 €
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Particuliers et Entreprises – Hiver (du 15/10 au 14/04)</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	511,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	337,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	382,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	723,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	80,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	49,00 €
Réveillon de Noël ou St Sylvestre	Forfait	728,00 €
<u>Extérieur – Eté (du 15/04 au 14/10)</u>		
<u>Particuliers – Entreprises & CE – Etablissements scolaires – Associations</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	660,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	426,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	479,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	955,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	80,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	48,00 €
<u>Extérieur – Hiver (du 15/10 au 14/04)</u>		
<u>Particuliers – Entreprises & CE – Etablissements scolaires – Associations</u>		
Journée et soirée de 9H00 à 2H00	Forfait	832,00 €
Journée de 9H à 18H	Forfait	523,00 €
Soirée de 18H00 à 2H00	Forfait	613,00 €
Week-end du vendredi 18h au dimanche 18h	Forfait	1 215,00 €
Salle de réunion journée	Forfait	95,00 €
Salle de réunion ½ journée	Forfait	58,00 €
Réveillon de Noël ou St Sylvestre	Forfait	1 202,00 €

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

Caution obligatoire		
Ponts de Cé	Forfait	824,00 €
Extérieur	Forfait	1 184,00 €

LOCATION SALLE GOGANE		
Salle Gogane (Maison des associations)		
Journée	Forfait	67,00 €
½ journée	Forfait	40,00 €

SALLE DE LA BASE DE CANOE-KAYAK		
<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Pour les associations – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	157,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	131,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	92,00 €
Par heure d'utilisation		15,40 €
<u>Pour les associations – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	188,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	157,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	110,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	589,00 €
Par heure d'utilisation		16,80 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	237,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	195,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	131,00 €
Par heure d'utilisation		19,30 €
<u>Pour les autres utilisateurs – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	282,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	237,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	157,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	589,00 €
Par heure d'utilisation		25,70 €
<u>Extérieur – Eté (15/04 au 14/10)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	471,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	392,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	261,00 €
Par heure d'utilisation		35,00 €
<u>Extérieur – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	563,00 €
Soirée de 18H à 1H du lundi au vendredi	Forfait	471,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	314,00 €
Nuit de Noël / Saint Sylvestre de 8H à 6H (chauffage compris)	Forfait	784,00 €
Par heure d'utilisation		42,60 €
Caution obligatoire		

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

Ponts-de-Céais		597,00 €
Extérieur		793,00 €

ÉCOLE DE MUSIQUE – SALLE ROSE NOELLE LENAIN

<u>Ponts de Cé</u>		
<u>Pour les associations – Été (15/04 au 14/10)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	68,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	40,00 €
Par heure d'utilisation		15,40 €
<u>Pour les associations – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	82,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	48,00 €
Par heure d'utilisation		19,30 €
<u>Extérieur – Été (15/04 au 14/10)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	98,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	57,00 €
Par heure d'utilisation		22,00 €
<u>Extérieur – Hiver (15/10 au 14/04)</u>		
Journée de 8H à 1H	Forfait	116,00 €
Demi-journée dans la limite de 5 heures jusqu'à 17H	Forfait	67,00 €
Par heure d'utilisation		25,70 €

ÉCOLE DE MUSIQUE – PETITES SALLES DE RÉUNION OU DE REPETITION

<u>Extérieurs</u>		
Journée	Forfait	67,00 €
½ journée	Forfait	40,00 €
Location mensuelle (hors charges- par m2)	Forfait	11,40 €/m²

RIVE D'ARTS – LOCATION SALLE LOIRE – FORUM CANNELLE – MATÉRIEL

Salle Loire (96 m2 – 49 personnes maxi) – Tarif HT

<u>Extérieurs - été</u>		
Journée (8h à 18 h)	Forfait	277,00 €
½ journée (8h à 13h- 14h à 19h - 19h à 00h)	Forfait	154,00 €
Coût horaire supplémentaire	L'heure	28,00 €
<u>Ponts-de-Céais et locataires pôle de création - été</u>		
Journée (8h à 18 h)	Forfait	168,00 €
½ journée (8h à 13h- 14h à 19h - 19h à 00h)	Forfait	110,00 €
Coût horaire supplémentaire	L'heure	16,90 €
<u>Extérieurs - hiver</u>		
Journée (8h à 18 h)	Forfait	360,00 €
½ journée (8h à 13h- 14h à 19h - 19h à 00h)	Forfait	201,00 €
Coût horaire supplémentaire	L'heure	37,00 €
<u>Ponts-de-Céais et locataires pôle de création - hiver</u>		
Journée (8h à 18 h)	Forfait	218,00 €
½ journée (8h à 13h- 14h à 19h - 19h à 00h)	Forfait	143,00 €
Coût horaire supplémentaire	L'heure	22,00 €
Forum Cannelle (417 m2) – Tarif HT		

LOCATION SALLES MUNICIPALES - ATHLÉTISME
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



<u>Extérieurs - été</u>		
Journée de 24 heures (8h à 8 h)	Forfait	598,00 €
½ journée (de 8h à 14h)	Forfait	300,00 €
½ journée (de 14h à 23h)	Forfait	448,00 €
Coût horaire montage/démontage	L'heure	20,60 €
<u>Ponts-de-Céais et locataires pôle de création - été</u>		
Journée de 24 heures (8h à 8 h)	Forfait	385,00 €
½ journée (de 8h à 14h)	Forfait	193,00 €
½ journée (de 14h à 23h)	Forfait	289,00 €
Coût horaire montage/démontage	L'heure	16,80 €
<u>Extérieurs - hiver</u>		
Journée de 24 heures (8h à 8 h)	Forfait	778,00 €
½ journée (de 8h à 14h)	Forfait	390,00 €
½ journée (de 14h à 23h)	Forfait	582,00 €
Coût horaire montage/démontage	L'heure	26,80 €
<u>Ponts-de-Céais et locataires pôle de création - hiver</u>		
Journée de 24 heures (8h à 8 h)	Forfait	501,00 €
½ journée (de 8h à 14h)	Forfait	250,00 €
½ journée (de 14h à 23h)	Forfait	376,00 €
Coût horaire montage/démontage	L'heure	21,80 €
Ateliers pôle de création rive d'Arts – Tarif HT		
<u>Locataires ayant moins de 2 ans d'activité</u>		
1ère année de location	Par mois-hors charges	7 €/m² la 1ère année
2ème année de location	Par mois-hors charges	8,5 €/m² la 2ème année
A partir de la 3ème année de location	Par mois-hors charges	10 €/m² la 3ème année
<u>Locataires ayant plus de 2 ans d'activité professionnelle</u>	Par mois-hors charges	10 €/m²

CIMETIÈRES
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Concessions traditionnelles 1 m²	
Quinzenaires	91
Trentenaires	150
Cinquantenaires	272
Concessions traditionnelles 2 m²	
Quinzenaires	179,00 €
Trentenaires	301,00 €
Cinquantenaires	542,00 €
Concessions traditionnelles 4 m²	
Quinzenaires	361,00 €
Trentenaires	600,00 €
Cinquantenaires	1 086,00 €
Columbarium Saint Aubin et Sorges	
<i>(fourniture plaque de fermeture de case inclus)</i>	
Quinzenaires	293,00 €
Trentenaires	488,00 €
Cinquantenaires	865,00 €
Cavurnes Saint Aubin et Sorges	
Quinzenaires	293,00 €
Trentenaires	488,00 €
Cinquantenaires	865,00 €
Jardin du souvenir (dispersion des cendres) Plaques non gravées	
Posées pour 30 ans	95,00 €

RESTAURATION COLLECTIVE
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Tranche suivant quotient familial	Tarifs repas enfant	Tarifs repas enfant majoré*
De 0 € à 336 €	1,91 €	2,29 €
De 337 € à 500 €	2,94 €	3,53 €
De 501 € à 650 €	3,69 €	4,43 €
De 651 € à 900 €	4,22 €	5,06 €
De 901 à 1200 €	4,46 €	5,35 €
+ de 1201 €	4,99 €	5,98 €
Enfants hors commune	6,30 €	7,56 €
Panier repas dans le cadre d'un PAI **	1,22 € (pour le service et l'encadrement autour du repas)	
Personnel communal déjeunant sur son lieu de travail du fait de ses fonctions (délibération du Conseil Municipal du 24/07/1997) + stagiaire rémunéré	3,11 €	3,74 €
Enseignants déjeunant dans les écoles	6,31 €	7,58 €

****appliqué pour tout repas commandé hors du délai précisé dans le règlement de la restauration scolaire**

*** Protocole d'Accueil Individualisé (allergie alimentaire) avis du médecin scolaire obligatoire.**

MUSÉE DES COIFFES
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
Reçu en préfecture le 07/01/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Plein tarif	5,45 €
Tarif réduit par personne pour les groupes (à partir de 15 personnes), étudiants, demandeurs d'emploi, adultes handicapés, carte City Pass, carte Pass Culture.	3,80 €
Pour les moins de 18 ans	Gratuit
Livret « Guide du musée »	3,10 €
Ouvrage Cannelle à l'accueil de la Mairie	10,30 €
Ouvrage « Louis XIII, un roi de guerre à la conquête du pouvoir de Patrick Avrillas »	30,90 €
Ouvrage « Les Ponts-de-Cé, fille de la Loire »	25,75 €
Cartes postales	0,62 €

SERVICES TECHNIQUES
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
Reçu en préfecture le 07/01/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



1.1 – MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL

	Tarifs horaires
Agent technique principal	36,87 €
Agent de maîtrise	36,87 €
Agent technique qualifié	36,87 €
Agent technique / Agent d'entretien	36,87 €
Technicien	61,18 €
Ingénieur	79,83 €

1.2 – UTILISATION DE VÉHICULES, ENGINS ET MATÉRIELS COMMUNAUX

Facturation aux collectivités, associations et organismes divers suite à dégradation, accident ou travaux sur domaine public

1.2.1 – VÉHICULES ET ENGINS (sans chauffeur)

	Tarifs horaires
Camion < 3,5 tonnes	45,32 €
Camion > 3,5 tonnes	60,77 €
Camion > 3,5 tonnes avec grue ou nacelle	68,29 €
Véhicule (VL) - Fourgonnette	23,59 €
Tracteur > 40 CV – Chariot élévateur	26,68 €
Tractopelle	60,05 €
Cylindre vibrant double bille	14,73 €
Compresseur de chantier	17,30 €
Bétonnière	55,72 €
Tronçonneuse	56,96 €
Pilonneuse	49,23 €
Pompe à eau	30,18 €
Tondeuse petit modèle	12,05 €
Tondeuse grand modèle	47,48 €
Hydrogommateur (y compris sable)	123,60 €
Aspiratrice (avec chauffeur)	126,69 €
Balayeuse-laveuse automotrice (avec chauffeur)	121,54 €

1.2.2 – KIT DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

	Location	Transport		Installation sur site
	Tarif journalier par kit	Livraison sur site OU Retour vers lieu de stockage Tarif par kit	Aller et retour Tarif par kit	Tarif par kit
Kit de signalisation : - panneau B15 - panneau C18 - 2 panneaux « Danger » - 5 cônes	28,74 €	7,00 €	13,91 €	13,91 €

1.3 - LOCATION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

1.3.1 - BARRIÈRES MÉTALLIQUES

	Location	Transport		Installation sur site
	Tarif journalier par barrière	Livraison sur site OU Retour vers lieu de stockage Tarif par barrière	Aller et retour Tarif par barrière	Tarif par barrière
Longueur 2,50 m	2,58 €	3,71 €	7,42 €	7,42 €
Longueur 2,00 m	1,85 €			

1.3.2 – CHALET EN BOIS

Location (inclus mise à disposition de personnels et engins pour transport aller/retour et montage)	De 1 à 7 jours	Au-delà de 7 jours
Forfait par chalet	Tarif journalier	Tarif par jour supplémentaire
322,39 €	32,55 €	13,39 €

1.4 – RACCORDEMENTS, DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT

1.4.1 - RACCORDEMENTS ELECTRIQUES (JOURS DE MARCHES D'APPROVISIONNEMENT)

	Tarif trimestriel	Tarif journalier
Sans abonnement	Sans objet	6,49 €
Avec abonnement	31,42 €	Sans objet

1.4.2 – EMPLACEMENTS POUR STATIONNEMENT DES TAXIS

Ensemble des sites dédiés sur le territoire communal	Exonéré
--	---------

1.4.3 – EMPLACEMENTS POUR MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT

	Tarif journalier par ml ou m²
Sans abonnement	0,95 €
Avec abonnement	0,78 €

1.4.4 – EMPLACEMENTS POUR VENTES DIVERSES ET SPECTACLES

		Tarif journalier par véhicule ou installation
Véhicules de vente tous produits de consommation à emporter (glaces, frites, pizzas...)		11,43 €
Véhicules d'exposition / Bureaux publicitaires		7,42 €
Véhicules des fêtes foraines, manèges		2,06 €
Camions d'outillage		79,10 €
Emplacements pour ventes de fleurs aux entrées des cimetières et des établissements des producteurs		29,87 €
		Le ml ou m²
Petits cirques sans chapiteau, théâtres et spectacles de rue		0,40 €
	Caution	Tarif journalier (hors jours arrivée/départ)
Cirque avec chapiteau ≤ à 500 m² sans branchement électrique	690,10 €	69,01 €

1.4.5 – INSTALLATIONS LIÉES A DES ACTIVITÉS COMMERCIALES PERMANENTES

	Tarif annuel / m²
Étalages	6,59 €
Terrasses nues (sans aménagement)	19,67 €
Terrasses aménagées et non couvertes (type plancher bois)	32,96 €

SERVICES TECHNIQUES
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Terrasses couvertes (couvertures fixes)	66,33 €
Stationnement de véhicule (scooter, voiture...)	19,67 €
Secteur délimité par l'avenue Galliéni, l'avenue du 8 Mai 1945, l'avenue de l'Europe et la rue David d'Angers	Exonéré
	Tarif annuel / dispositif
Installations murales en saillie (bannes, stores, marquises, distributeurs divers...)	19,16 €
Mât directionnel (jalonnement commercial)	56,65 €

1.5 – VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

	Tarif par stère, soit 1 m³
Sur pied, de qualité supérieure	19,57 €
Bois stéré de qualité inférieure	27,81 €
Au sol, non stéré, de qualité supérieur	42,23 €

1.6 – ENLÈVEMENT DES DÉCHETS SAUVAGES

	Tarif par intervention
Jusqu'à 1m ³ de déchets collectés	526,33 €
Au-delà d'1m ³ de déchets collectés	1 754,09 €

1.7 – URBANISME – REPRODUCTION DE PIÈCES ADMINISTRATIVES

	Tarif noir et blanc	Tarif couleur
Photocopie A4	0,21 €	0,26 €
Photocopie A3	0,29 €	0,39 €
Plan autres formats	Au coût réel	Au coût réel
	Tarif unitaire	
Photocopie sur CDROM	Au coût réel	
Clé USB vierge 512 MO		

ENFANCE-JEUNESSE
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Accueil jeunes

Cotisation annuelle	8 €/an
Participation aux activités	
Tarif 1	2,90 €/an
Tarif 2	6,30 €/an
Tarif 3	11,50 €/an

ALSH

Mercredi en période scolaire – Tarif horaire

(+ repas facturé en sus selon tarif restauration scolaire en vigueur)

Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	0,24 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	0,25 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	0,30 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	0,43 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	0,68 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	0,96 €

Hors commune (sur la base d'une journée de 8 heures) :	
QF (- de 600 €)	0,78 €
QF (+ de 601 €)	2,53 €

½ journée sans repas vacances scolaires (après midi)	
Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	1,31 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	1,45 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	1,74 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	2,45 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	3,65 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	5,36 €
Hors commune :	
QF (- de 600 €)	3,15 €
QF (+ de 601 €)	10,16 €
Journée sans repas	
(+ repas obligatoire facturé en sus selon tarif restauration scolaire en vigueur)	
Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	2,62 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	2,89 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	3,48 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	4,91 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	7,29 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	10,71 €
Hors commune :	
QF (- de 600 €)	6,30 €
QF (+ de 601 €)	20,31 €

ENFANCE-JEUNESSE
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Séjours

(5 jours -4 nuits)	
Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	81,00 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	96,00 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	122,00 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	146,00 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	171,00 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	196,00 €
Hors commune	
QF (- de 600 €)	106,00 €
QF (+ de 601 €)	225,00 €
(3 jours -2 nuits)	
Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	37,00 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	46,00 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	58,00 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	71,00 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	81,00 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	96,00 €
Hors commune	
QF (- de 600 €)	61,00 €
QF (+ de 601 €)	129,00 €
IJ express (2jours-1 nuitée)	
	61,00 €

Stages enfance-jeunesse

(5 jours)	
Commune	
QF 1 (de 0 à 336 €)	23,00 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	29,00 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	36,00 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	45,00 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	59,00 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	73,00 €
Hors commune	
QF (- de 600 €)	63,00 €
QF (+ de 601 €)	133,00 €

ENFANCE-JEUNESSE
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
Reçu en préfecture le 07/01/2025
Publié le 
ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

Accueil périscolaire

Prestations	Tarifs horaires
Études surveillées et accueils périscolaire	
QF 1 (de 0 à 336 €)	0,21 €
QF 2 (de 337 € à 500 €)	0,39 €
QF 3 (de 501 € à 650 €)	0,64 €
QF 4 (de 651 € à 900 €)	0,77 €
QF 5 (de 901 € à 1200 €)	0,91 €
QF 6 (+ de 1 201 €)	1,06 €
Hors commune QF ≤ 600	0,59 €
Hors commune QF > 600	1,58 €

CÉ L'INFO
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
Reçu en préfecture le 07/01/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

4ème de couverture	
Page entière (fichier fourni)	
Une parution dans l'année	1 046,00 €
2 parutions dans l'année	890,00 €
6 parutions dans l'année	783,00 €
Demi-page (fichier fourni)	
1 parution dans l'année	610,00 €
2 parutions dans l'année	518,00 €
6 parutions dans l'année	457,00 €

LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL VINCENT-MALANDRIN
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR

Tarifs location Studios de danse n°1 ou n°2 ou Salle Loire	LES PONTS-DE-CÉ Tarif préférentiel	Extérieur Tarif plein
Journée entre 8h00 et minuit	Au minimum 6 heures d'occupation consécutives Au maximum 16 heures d'occupation 304 €	595 €
Demi-journée Entre 8h00 et 13h00 ou Entre 14h00 et 19h00	Au maximum 5 heures d'occupation consécutives 152,50 €	304 €
Soirée Entre 20h00 et minuit	Au maximum 4 heures d'occupation 152,50 €	304 €
Chèque de caution	597 €	

La location des salles du Centre culturel Vincent-Malandrin est réservée uniquement aux demandes à caractère culturel ou artistique et accordée selon la disponibilité des salles.

Les demandes de location sont adressées par courrier au plus tard 6 semaines avant la première date demandée.

Les demandeurs seront invités, pour valider leurs réservations, à verser des arrhes fixées à 30 % du montant total de la location.

Ce règlement est à effectuer par chèque dans les 15 jours ouvrés (ramenés à 10 jours ouvrés en cas de délai trop court) suivant réception de la confirmation écrite de la mairie, accompagné sans faute d'un exemplaire du contrat de location signé pour accord et d'une attestation de responsabilité civile.

L'absence de règlement des arrhes dans le délai imparti entraîne le classement sans suite de la demande, sans rappel auprès de l'utilisateur de la part des services de la mairie.

En cas d'annulation, le demandeur doit en informer la Ville des Ponts-de-Cé par courrier le plus tôt possible. Si la demande d'annulation est adressée dans un délai de moins de six mois avant la date, les arrhes versées restent acquises à la commune quel que soit le motif de l'annulation.

LES PONTS-DE-CE Tarif préférentiel			Hors commune Tarif plein
Etablissements scolaires <u>forfait week-end</u> <u>1 fois par an</u>	Associations <u>une journée</u> <u>de 8h à 2h</u> <u>1 fois par an</u>	Associations, établissements scolaires et autres utilisateurs <u>une journée de 8h à 2h</u>	<u>une journée</u> <u>de 8h à 2h</u>
0 €	98 €	257,50 €	966 €
Caution obligatoire : 597 €			

Compte tenu des travaux et aménagements spécifiques de cette salle de spectacles, la location du Théâtre des Dames sera réservée uniquement aux demandes ayant pour objet l'organisation d'une manifestation à caractère culturel ou artistique.

Seules les demandes de location adressées au plus tard le 30 mai de l'année en cours seront prises en compte pour la saison suivante.

Pour les associations Ponts-de-Céaises de théâtre amateur, le nombre de journées de location accordées jusqu'au 31 août 2025 sera limité en fonction des disponibilités du théâtre.

Toute demande de location du Théâtre des Dames ayant pour objectif d'organiser exclusivement un spectacle permettra de bénéficier, si besoin, d'au maximum trois séances de répétition générale. Les dates des répétitions générales seront accordées en fonction des disponibilités du théâtre.

Les demandeurs seront invités, pour valider leurs réservations, à verser des arrhes fixées à 30 % du montant total de la location (ou au minimum 30 € si arrhes inférieures à ce montant).

Ce règlement sera à effectuer par chèque dans les 15 jours ouvrés (ramenés à 10 jours ouvrés en cas de délai trop court) suivant réception de la confirmation écrite de la mairie, accompagné sans faute d'un exemplaire du contrat de location signé pour accord.

L'absence de règlement des arrhes dans le délai imparti entraînera le classement sans suite de la demande, sans rappel auprès de l'utilisateur de la part des services de la mairie.

En cas d'annulation, le demandeur doit en informer la Ville des Ponts-de-Cé par courrier le plus tôt possible. Si la demande d'annulation est adressée dans un délai de moins de six mois avant la date, les arrhes versées resteront acquises à la commune quel que soit le motif de l'annulation.

TRAVER'CÉ MUSICALES
Tarifs à compter du 01-01-2025

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
Reçu en préfecture le 07/01/2025
Publié le
ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



	Part fixe	Part au m ²	Total du droit de place dû à la Ville
Emplacement supérieur ou égal à 10m ²	51,60 €	1,20€/m ²	51,60+1,20€/m ²
Emplacement de 6m ² à 9m ²	17,20 €	2,25€/m ²	17,20+2,25€/m ²
Emplacement de 3m ² à 5m ²	5,70 €	3,50€/m ²	5,75+3,50€/m ²
Emplacement inférieur ou égal à 2m ²	0	5,75€/m ²	5,75€/m ²

MÉDIATHÈQUE
Tarifs à compter du 01-01-25

Envoyé en préfecture le 07/01/2025
 Reçu en préfecture le 07/01/2025
 Publié le
 ID : 049-214902462-20241226-24DG_109A-AR



Résidents et établissements des Ponts-de-Cé		
Moins de 18 ans	Droits annuels d'inscription	Gratuit
Elèves et étudiants résidant ou scolarisés sur la commune	Droits annuels d'inscription	Gratuit
Demandeurs d'emploi	Droits annuels d'inscription	Gratuit
Minima sociaux (ASS, RSA, AAH, ASPA)	Droits annuels d'inscription	Gratuit
Etablissements scolaires, structures d'accueil et associations de la commune	Droits annuels d'inscription	Gratuit
Nouveaux arrivants	Droits annuels d'inscription	12,00 €
Adultes	Droits annuels d'inscription	23,00 €
Remplacement d'une carte d'inscription suite à la perte, au vol ou à la détérioration de sa carte	Droits annuels d'inscription	2,15 €
Résidents hors commune		
Enfants de moins de 18 ans et étudiants hors commune	Droits annuels d'inscription	12,00 €
Adultes hors commune	Droits annuels d'inscription	29,50 €
Remplacement d'une carte d'inscription suite à la perte, au vol ou à la détérioration de sa carte	Unité	2,15 €

Régulation des collections : vente des ouvrages retirés du prêt		
Lot de 10 revues	Document	1,00 €
Livres de poche ou livres petit format	Document	1,00 €
Albums	Document	2,00 €
Romans grand format	Document	2,00 €
Documentaires	Document	2,00 €
Bandes dessinées	Document	2,00 €
CD	Document	2,00 €
Ouvrages grand format (beaux livres)	Document	2,00 €